

**BK12018 – BAKOR 120-18 ENDUIT DE
CHEMISAGE IGNIFUGE**

1. Identification du produit et de la compagnie	
Fabricant HENRY COMPANY 909 N. Sepulveda Blvd., Suite 650 El Segundo, CA 90245-2724 Pour renseignements : Services techniques Numéro de téléphone : (800) 486-1278 Site Web : www.henry.com www.bakor.com	En cas d'urgence (déversement, fuite, feu, explosion) : Composer le numéro suivant : Au Canada, CANUTEC : 613-996-6666 Aux États-Unis, CHEMTREC : (800) 424-9300
Date de publication : le 26 août 2010 Nom du produit : BK12018 – BAKOR 120-18 ENDUIT DE CHEMISAGE IGNIFUGE Code du produit : BK12018 Utilisations du produit/matériau Enduit de chemisage ignifuge	

2. Composition/Information sur les ingrédients			
Ingrédient	Numéro CAS		Pourcentage du poids total
bentonite	1302-78-9		1 - 5
carbonate de calcium	1317-65-3		10 - 30
mélange de polymères	S.O. - mélange		10 - 20
silice, quartz	14808-60-7		0,1 - 1
dioxyde de titane	13463-67-7		1 - 5
eau	7732-18-5		40 - 60
silicate de calcium	13983-17-0		5 - 10

CARACTÉRISTIQUES CRITIQUES
AVERTISSEMENT! Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Peut être nocif si avalé. Apparence/Odeur : Liquide blanc, de viscosité moyenne. Odeur d'acide acétique.

3. Identification des risques
Voie(s) de pénétration primaire(s) L'inhalation n'est pas considérée comme étant probable, à moins que le produit ne se retrouve en suspension dans l'air.
Risques pour les yeux Peut causer une irritation aux yeux.
Risques pour la peau Peut causer une irritation cutanée.
Risques reliés à l'ingestion Peut être dangereux si avalé. Peut causer douleurs gastriques et vomissements.
Risques reliés à l'inhalation L'exposition aux vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires.
Effets chroniques/Effets cancérogènes Le présent produit ou l'un de ses ingrédients présent à 0,1% ou plus est inscrit sur la liste des produits cancérogènes du NTP (National Toxicology Program), du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ou l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration). Consulter la section 11 (Information toxicologique) pour plus de détails.

4. Premiers soins**Yeux**

S'il y a contact, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux si une irritation se développe et persiste.

Peau

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone touchée avec du savon et de l'eau.

Ingestion

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une victime inconsciente. Communiquer immédiatement avec un médecin ou un centre antipoison.

Inhalation

Amener la personne incommodée à l'air frais. Si elle respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'inflammabilité : ne s'applique pas

Limite inférieure d'explosivité : non disponible

Limite supérieure d'explosivité : non disponible

Risques de feu et d'explosion

Lors de la décomposition thermique (combustion), des gaz et des vapeurs irritants, corrosifs et/ou toxiques, y compris le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone, peuvent être relâchés.

Agents extincteurs

Mousse chimique, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée ou poudre extinctrice.

Instructions en cas d'incendie

Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre lors de fuites accidentelles

Contenir et/ou absorber le déversement à l'aide de matières inertes (p. ex. sable, vermiculite). Ramasser et mettre au rebut conformément aux règlements en vigueur. Empêcher le déversement dans les voies d'eau et les égouts.

7. Manutention et entreposage**Précautions lors de la manutention et de l'entreposage**

Veiller à ce que les contenants soient bien fermés. Entreposer dans un endroit frais, sec et largement ventilé. Protéger du gel. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition**Mesures d'ingénierie**

Utiliser en présence d'appareil de ventilation générale et locale par aspiration. Lorsque le produit est utilisé à l'extérieur, se tenir loin des entrées d'air des bâtiments ou encore, fermer et sceller les entrées d'air pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

Protection des yeux et du visage

Il est recommandé de porter des lunettes protectrices avec écrans latéraux ou des lunettes-masque.

Protection de la peau

Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques pour empêcher le contact avec la peau.

8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition (suite)**Protection des voies respiratoires**

L'exposition aux vapeurs ou embruns aérogènes dangereux peut être produite par pulvérisation, ponçage ou meulage.

Le niveau de protection des voies respiratoires requis doit être évalué selon les expositions aux produits chimiques par un professionnel de la santé ou de la sécurité.

Les limites d'exposition en milieu de travail pour les ingrédients individuels (le cas échéant) sont énumérées ci-après.

Ingrédient(s) – Limites d'exposition

bentonite

ACGIH TLV-TWA 10 mg/m³ (taux global d'empoussièrement)

ACGIH TLV-TWA 3 mg/m³ (poussières inhalables)

OSHA PEL-TWA 15 mg/m³ (taux global d'empoussièrement)

OSHA PEL-TWA 5 mg/m³ (poussières inhalables)

silice, quartz

ACGIH TLV-TWA 0,025 mg/m³

OSHA PEL-TWA 30 mg/m³/(%SiO₂+2) (taux global d'empoussièrement)

OSHA PEL-TWA 10 mg/m³/(%SiO₂+2) (poussières inhalables)

dioxyde de titane

ACGIH TLV-TWA 10 mg/m³ (poussières inhalables)

OSHA PEL-TWA 15 mg/m³ (taux global d'empoussièrement)

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

Liquide visqueux blanc

Odeur

Odeur d'acide acétique

Type de produits chimiques : mélange

État physique : liquide

Point d'ébullition : 100°C (212°F)

Densité relative : 1,3

Pourcentage de matières volatiles : 50

Pourcentage de COV : <10 g/L

Pression de vapeur : comme celle de l'eau

Densité de vapeur : comme celle de l'eau

Facteur pH : 6-8

Solubilité : miscible à l'eau, insoluble lorsque sec

Vitesse d'évaporation : comme celle de l'eau

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable

Polymérisation dangereuse : on ne s'attend pas à ce qu'elle se produise.

Matériaux incompatibles

Éviter que le produit n'entre en contact avec les matières qui réagissent à l'eau.

11. Information toxicologique**Effets chroniques/effets cancérogènes**

Le CIRC a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sont cancérogènes pour les humains (Groupe 1) : silice, quartz.

11. Information toxicologique (suite)

Le CIRC a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit peuvent être cancérogènes pour les humains (Groupe 2B) : dioxyde de titane.

L'ACGIH a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sont cancérogènes présumés pour les humains (A2) : silice, quartz.

Le NTP a mis les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sur sa liste de produits cancérogènes connus pour les humains : silice, quartz.

Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition au présent produit en tant que poussière ou brume aérosol.

Information toxicologique diverse

Dans l'ensemble, des essais toxicologiques n'ont pas été effectués sur le présent produit. Les données toxicologiques disponibles pour les ingrédients individuels sont résumées ci-après.

Ingrédient(s) – Action carcinogène

mélange de polymères

Inscrit sur la liste des monographies du CIRC

silice, quartz

NTP – inscrit sur la liste

Inscrit sur la liste des monographies du CIRC

Ingrédient(s) – Données toxicologiques

carbonate de calcium

LD50 (oral-rat) : 6450 mg/kg

silice, quartz

LD50 (iv-rat) : 500 mg/kg bw/Quartz (10-200 um)

dioxyde de titane

LD50 (oral, souris) : >10,000 mg/kg

LD50 (oral, rat) : >25,000 mg/kg

LD50 (dermique, lapin) : >10,000 mg/kg

LC50 (inhalation, rat) : >6820 mg/m³ (4 heures)

12. Information écologique

Aucune information n'a été identifiée.

13. Considérations relatives à la mise au rebut

Mettre au rebut conformément aux lois gouvernementales municipales, provinciales et fédérales applicables.

14. Information concernant le transport

Voie terrestre Not Restricted

IMDG Not Restricted

IATA Not Restricted

15. Information sur la réglementation**Ingrédient(s) – Information sur la réglementation selon l'État (États-Unis)**

carbonate de calcium

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

silice, quartz

New Jersey – Risque dans le lieu de travail

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Californie – Proposition 65

Massachusetts – Substance dangereuse

15. Information sur la réglementation (suite)

dioxyde de titane

New Jersey – Risque dans le lieu de travail

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Ville de New York – Substance dangereuse

silicate de calcium

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Information sur la réglementation canadienne

Le présent produit a été classifié conformément aux critères de risque du CPR. La présente fiche signalétique contient toute l'information requise par le CPR. Classification SIMDUT : D2A – Très toxique.

Ingrédient(s) – Information sur la réglementation canadienne

silice, quartz

SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

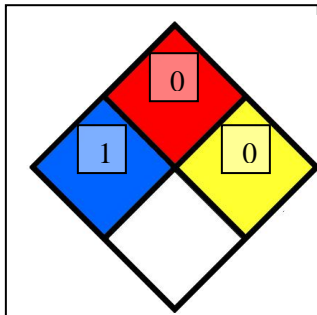
dioxyde de titane

SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

SIMDUT – Canada (pictogrammes)



NEPA



SIMD

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION INDIVIDUELLE	

16. Autre information

Révision/Information de l'auteur

La présente fiche signalétique remplace la fiche signalétique précédente en date du 6 juin 2008.

Avis de non-responsabilité

Bien que le présent document ait été préparé avec une diligence raisonnable, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité de l'information aux présentes, ni n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de la présente information pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Il revient à chaque individu de déterminer la pertinence de la présente information pour ses fins particulières.